

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Décembre 2020 : hausse saisonnière du taux de chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0,3 point et passer à 4,9 % à la fin du mois de décembre 2020. Cette progression mensuelle est principalement liée à des facteurs saisonniers et concerne surtout les métiers de la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud enregistre une hausse saisonnière et se fixe à 20'181 en décembre 2020, soit 1181 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2020 (+6,2 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même tendance pour un total de 31'405 (+960, soit +3,2 %). Ces augmentations sont semblables à celles de 2019, où elles avaient été de +1180 chômeurs et +1085 demandeurs d'emploi entre les mois de novembre et décembre.

Au cours du mois de décembre 2020, les ORP vaudois ont inscrit 3376 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2414 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois se fixe à 2614, en hausse de 4,7 % par rapport à novembre 2020 et en baisse de 16,3 % par rapport à décembre 2019.

Comme chaque année à cette période, l'augmentation du taux de chômage est principalement due au ralentissement saisonnier des activités de la construction : les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (+492) regroupent la plupart des chômeurs supplémentaires en un mois.

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage progresser ce mois allant jusqu'à 0,7 point de plus pour le district de la Broye-Vully (5,8 %), 0,5 point pour celui d'Aigle (5,2 %) et 0,4 point pour l'Ouest lausannois (5,4 %). Le district de Nyon (4,1 %) connaît la hausse de taux la plus modérée avec 0,1 point de plus.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2528, en baisse de 3 personnes en un mois (-0,1 %) et de 124 personnes en un an (-4,7 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 4,4 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 77 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 janvier 2021

Renseignements: DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, 021 316 61 01-
francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).